

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE

Bilan de la concertation sur le plan de développement des mobilités partagées

Conseil Municipal

07/07/2022



Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE

La concertation



Organisation de la concerta

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

5LO~

ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE

- 7 secteurs → 7 ateliers citoyens
- Le Forum de rentrée a organisé une rencontre avec les Romainvillois.e.s autour de la thématique du Vélo
- Les associations représentatives dont le Collectif Vélo Ile-de-France - ont été invitées et ont pris part aux échanges
- Echanges sur les problématiques de circulation (à pieds et à vélo) rencontrées dans le secteur
- Travail sur cartes pour identifier les besoins, voire élaborer des propositions de solutions
- Réunion publique de restitution (initialement prévue 1^{er} juin) repoussée à après l'été pour :
 - Présenter un point d'avancement du dossier en CM
 - Lancer des expérimentations afin d'avoir des bases concrètes pour discuter et susciter une participation citoyenne forte
- Des actions qui peuvent commencer dès cet été, comme annoncé

Mercredi 9 mars 2022 à 19h :

Atelier du secteur Trois Communes Espace Nelson Mandela

Mercredi 16 mars 2022 à 19h :

Atelier du secteur Benfleet/Curie/Dumas Ecole élémentaire Barbusse

Mercredi 23 mars 2022 à 19h :

Atelier du secteur Ormes/Libre Pensée École élémentaire Fraternité

Mercredi 30 mars 2022 à 19h :

Atelier du secteur Cachin/Verdun/Président Wilson Espace Marcel Cachin

Mercredi 6 avril 2022 à 19h :

Atelier du secteur Gagarine/Lénine Salle Maryse Bastié

Mercredi 13 avril 2022 à 19h :

Atelier du secteur Bas-Pays Espace Jacques Brel

Mercredi 20 avril 2022 à 19h :

Atelier du secteur Jaurès/Barbusse École Charlie Chaplin

Mercredi 1er juin 2022 :

Réunion publique de restitution

Eté 2022 :

Début des travaux d'aménagement et de marquage



ORMES - LIBRE PENSEE

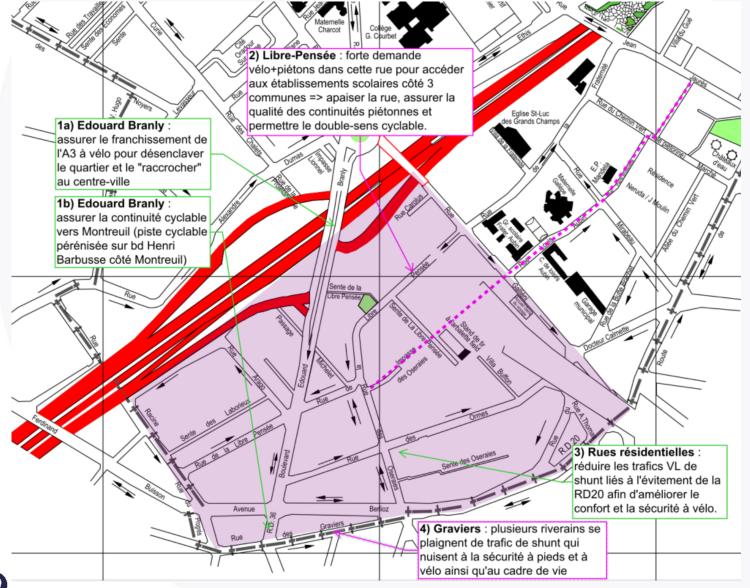
Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

iffiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE







3 COMMUNES

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE

Affiché le



1) Jean Jaurès : besoin d'un axe cyclable structurant sur cette rue qui permet de franchir l'A3 et de connecter le quartier au centre-ville 3) Fraternité : demande de continuité cyclable sur l'axe Libre-Pensée+Fraternité. Trafic motorisé trop dense. Piscine J. Guimier Eglise St-Luc des Grands Champs Ville de Romainville Sente de la 2) Louis Aubin : la dépose minute scolaire rend la rue hostile aux piétons/vélos. Intense usage piéton à conforter, desserte voiture à décourager. Grand axe piéton transversal à envisager.





JAURES - BARBUSSE

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

ID: 093-219300639-20220707-2022 07 01-DE

Affiché le



3) Kerautret (RD40): dangereuse à vélo. Demande de mise en place d'une piste 2) Carnot : carrefour avec cyclable facilitant l'accès à la place Carnot. importantes retenues de VL, conduisant les automobilistes à ORT DE NOIS éviter la RD40 et à shunter via les petites rues de quartier. Besoin d'améliorer la fluidité. + Forte (4a) Jaurès : circulation à vélo peu sécurisée / demande en stationnement vélo en peu confortable. Demande d'une continuité lien avec future gare métro/tram. cyclable de qualité sur Jaurès pour assurer la liaison vers le centre-ville et 3 communes. 4b) Jaurès : réduire le trafic motorisé (sécurité, pollution) au niveau de l'école maternelle Charlie Chaplin. 15) Jean Lemoine : inquiétudes sur le recours à cette rue résidentielle comme shunt motorisé vers l'accès à l'A3 (via Marcel Ethis) une fois 1) Barbusse : mise à sens unique Barbusse en sens unique. imposée par le tramway. L'infrastructure cyclable prévue est jugée très insatisfaisante par les participants et l'association Romainville à vélo. Enjeu important pour connecter le sud à Carnot. 6) Marcel Ethis : trafic motorisé intense et rapide, hostile au vélo. Pas de riverains = pas d'enjeu de cadre de vie. Eglise St-Euc des Grands Champs Ville de





Romainville

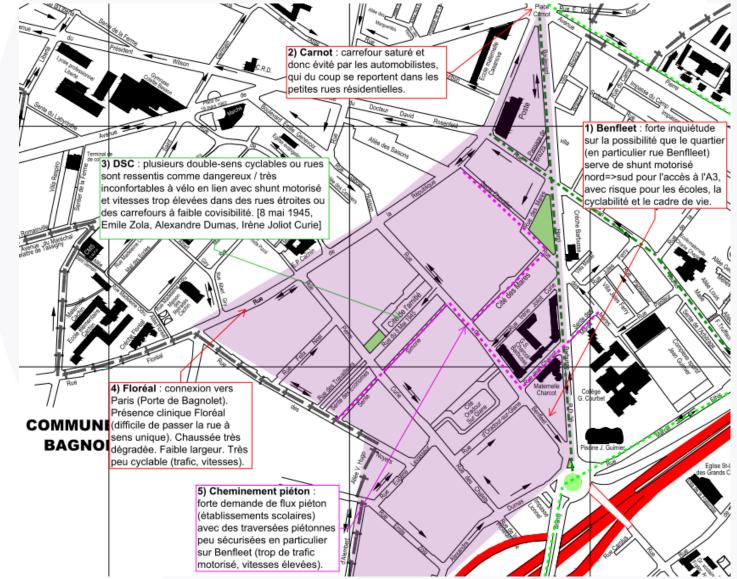
BEENFLEET - CURIE - DUM

Envoyé en préfecture le 13/07/2022 Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022 07 01-DE







VERDUN - WILSON

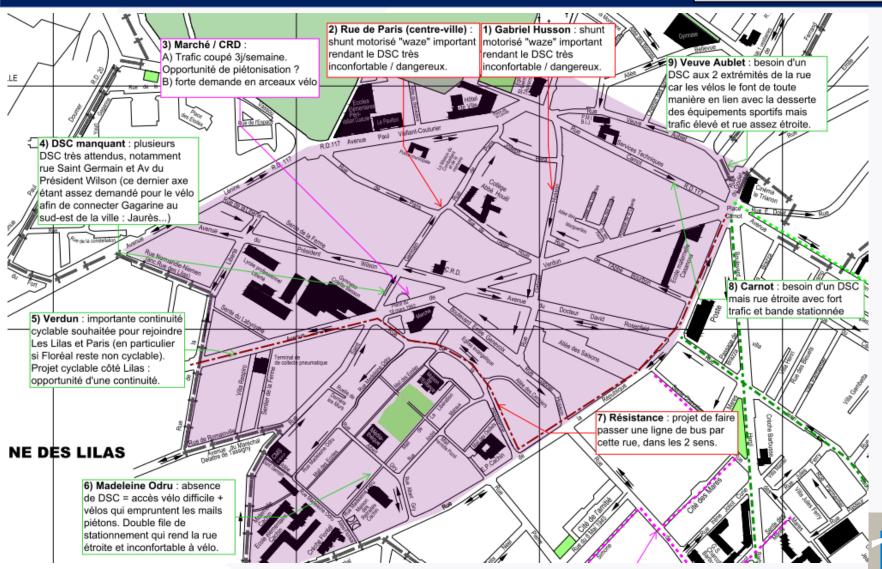
Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022 07 01-DE





GAGARINE

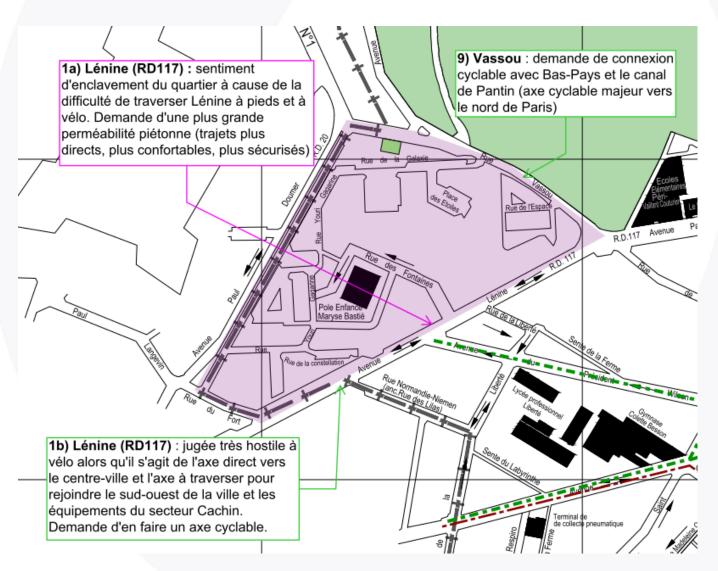
Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

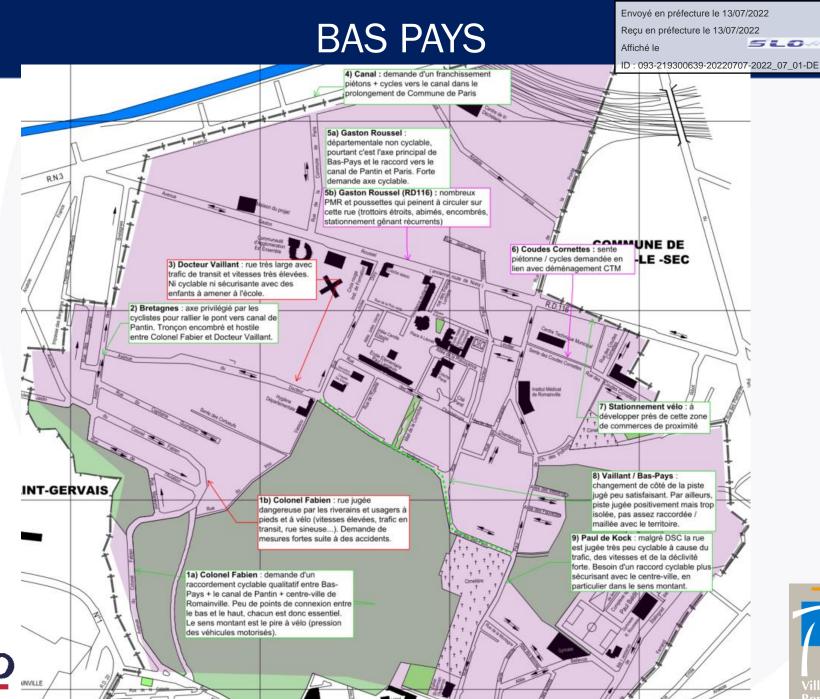


ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE











Les enjeux évoqués dans plusieur

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

ID : 093-219300639-20220707-2022 07 01-DE

Sujets « vélo »

- Des connexions cyclables structurantes demandées vers des destinations-clés
- Le manque de Double Sens Cyclables (DSC) + le confort insuffisant de l'existant
- Une forte attente sur le développement du stationnement vélo

Sujets « cadre de vie - apaisement »

- Des inquiétudes sur la réorganisation des trafics motorisés à l'issue des travaux et le refus de voir sa rue de quartier servir de voie de transit
- Nécessité de renforcer la sécurité des traversées piétonnes dans le prolongement de la mise en place de la zone 30

Sujets « circulation en voiture »

• Une « rocade départementale » (RD117 + RD40 + RD 20) peu efficace, en particulier au niveau de la place Carnot, avec du coup un effet « waze » fort





Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE

Plan mobilités partagées





Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022 07 01-DE

1°) Le plan de circulation→ apaiser la ville





- Pour garantir la qualité du cadre de vie des riverains et assurer la sécurité des déplacements à pieds et à vélo, il faut repenser le plan de circulation pour lutter contre l'effet « Waze »
- Un nouveau plan de circulation sera expérimenté, dans certains quartiers dès l'été 2022. Ce plan de circulation vise à définir une hiérarchisation : axes de transit motorisé / rues de quartier apaisées.
 - Toutes les rues de la ville resteront accessibles en véhicule motorisé afin de permettre la desserte des habitations, des commerces et des entreprises aux riverains, professionnels, personnes ne pouvant pas se déplacer sans voiture.
 - En revanche, il ne sera plus possible de traverser par l'intérieur d'un quartier avec une voiture/scooter : il sera nécessaire d'emprunter les axes de transit.



La hiérarchisation de la voirie :

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

UNE DES LILAS Le raccourci « waze » par les petites rues à l'intérieur des COMMUNE DE BAGNOLET quartiers L'itinéraire à privilégier, via la route départementale



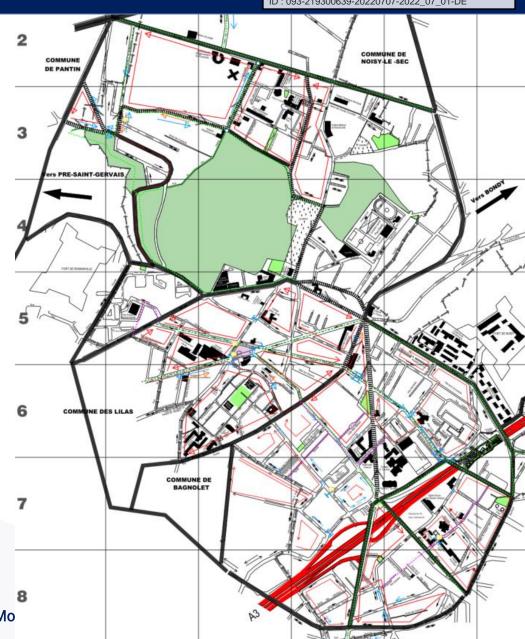
Hiérarchiser la voirie : transit VS

Envoyé en préfecture le 13/07/2022 Reçu en préfecture le 13/07/2022 Affiché le

ID: 093-219300639-20220707-2022 07 01-DE

Des axes de transit :

- Double sens (noir foncé)
- Sens unique (noir tireté)
- Equipé de pistes cyclables en site propre autant que possible (tirets vert clairs)
- Tous les quartiers entre les axes de transit constituent des « blocs apaisés » :
 - Accessibles partout en voiture
 - MAIS intraversables en voiture (on ressort sur l'axe de transit par lequel on est entré)
 - Mixité vélos / voiture possible sans aménagement séparé
 - Sécurité des piétons + +



Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE

2°) Un cœur piétonnier





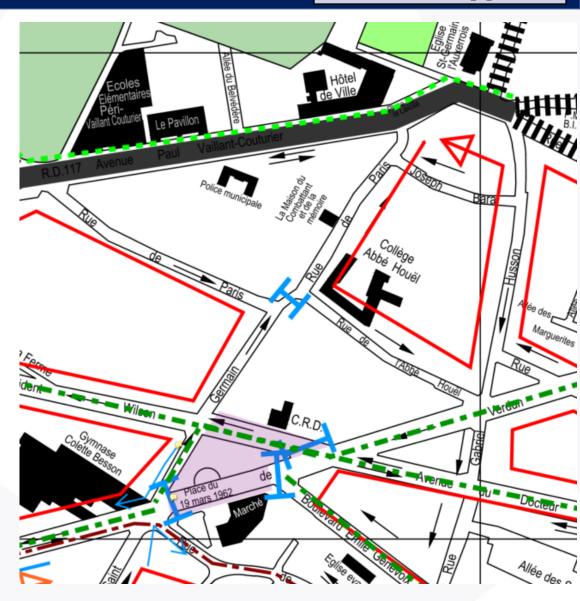
Un cœur piétonnier

Envoyé en préfecture le 13/07/2022 Reçu en préfecture le 13/07/2022

ID: 093-219300639-20220707-2022 07 01-DE

- Piétonisation complète de la place du marché
- Semi-piétonisation :
 - rue du conservatoire
 - « village » (Paris / Abbé Houël / Saint Germain)
- Accès riverains / commerces maintenus via bornes rétractables







Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE

3°) Des axes cyclables magistraux





Assurer de grandes continuités d

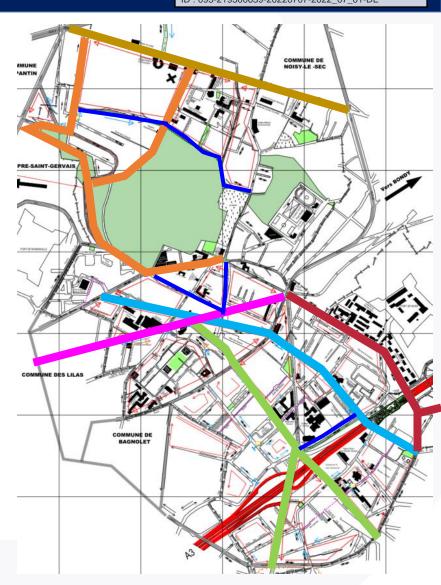
Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

 A termes, création de 6 itinéraires cyclables, via soit des pistes cyclables en site propre, soit des vélorues apaisées

- Axe 1 Jaurès David Rosenfeld Président Wilson
- Axe 2 Carnot Verdun Porte des Lilas (Projet Vélopolitain de la métropole)
- Axe 3 Emile Genevoix Gabriel Husson Benfleet -Edouard Branly - Montreuil // Galliéni
- Axe 4 Carnot Boissière Jaurès via RD40
- Axe 5 Eglise Mairie Vassou Colonel Fabien -Bretagnes // Trou Vassou - Dory
- Axe 6 Gaston Roussel Canal de Pantin
- (liaisons cyclables sécurisées)





Qu'est-ce qu'une vélorue

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE

- Une rue avec très peu de voitures
 - => contrer le transit via le plan de circulation
- Une rue avec beaucoup de vélos (dans les 2 sens)
 - => choisir les axes les plus désirables à vélo
- Une rue avec un design cohérent avec l'usage





Recu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022 07 01-DE

4°) Des mesures complémentaires d'accompagnement





(Quasi) Généralisation du Double-Sen

Envoyé en préfecture le 13/07/2022 Reçu en préfecture le 13/07/2022 Affiché le

 Le Code de la route indique que toutes les rues dans lesquelles la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h sont à double-sens cyclable (sauf arrêté du maire interdisant le DSC)

- Considérant les recommandations du Cerema (agence d'Etat) qui a étudié la sécurité du dispositif, il n'y a pas d'obstacle rédhibitoire à Romainville pour une généralisation. Seule la Rue Carnot pourrait être interdite au DSC tant que le transit y reste fort - étude et concertation à approfondir.
- Les rues pouvant poser une difficulté pour la mise en DSC feront l'objet d'une visite de terrain avec les associations d'usagers afin de définir les mesures d'aménagement nécessaires au DSC.





ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DI

- Amélioration de continuités piétonnes / création de traversées sécurisées supplémentaires sur des axes stratégiques
- Généralisation du sas vélo aux carrefours à feux : permet un positionnement visible, devant les voitures
- Généralisation des M12 (autorisation de franchir un feu rouge par les vélos en cédant le passage à tous les autres usagers): pour les mouvements sans conflit avec véhicules motorisés uniquement
- Développement de l'offre de stationnement vélo
 - 5 m avant tous les passages piétons (LOM échéance 2026)
 - Près des zones où la demande est forte (place du marché, écoles, commerces...)



Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE

Proposition de planning





Affiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DI

Eté 2022 :

- Généralisation DSC suite à visite terrain sur points difficiles avec asso vélo
- 3 expérimentations de plan de circulation (présentées ci-après)

Octobre-Novembre-Décembre 2022 :

- Réunion publique de restitution de la concertation et présentation des résultats des expérimentations (fin octobre ?)
- Lancement de l'étape 2 du plan de circulation (créneau favorable à définir)
- Lancement des études sur les axes cyclables magistraux sur domaine municipal (Jaurès, Marcel Ethis, Verdun, Vassou, Docteur Vaillant)

2023:

- Poursuite déploiement plan de circulation
- Etudes pour les axes cyclables magistraux
- 2024 : mise en service du nouveau plan de circulation et des 1ers axes cyclables, cohérence avec arrivée des nouveaux transports

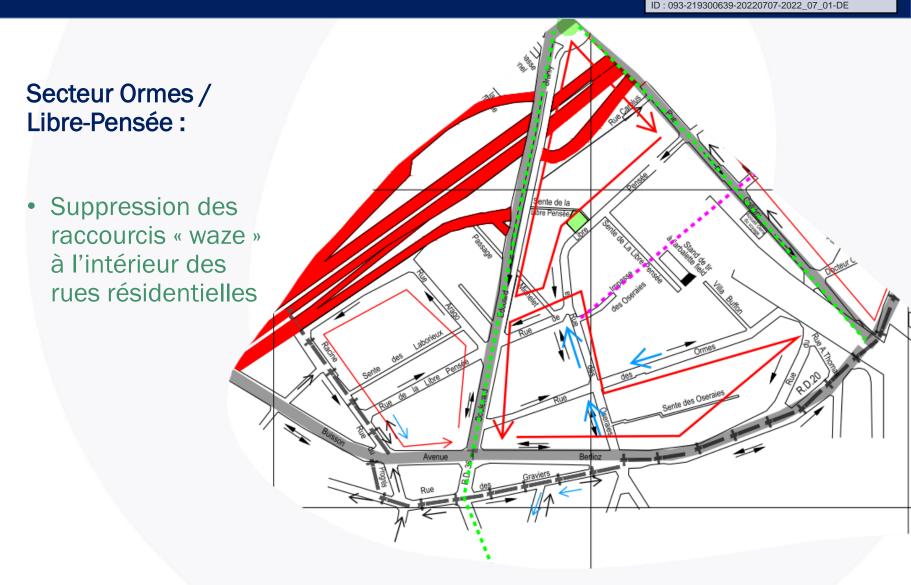


1^{ères} expérimentations du plan de

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le





Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE

Secteur 3 communes:

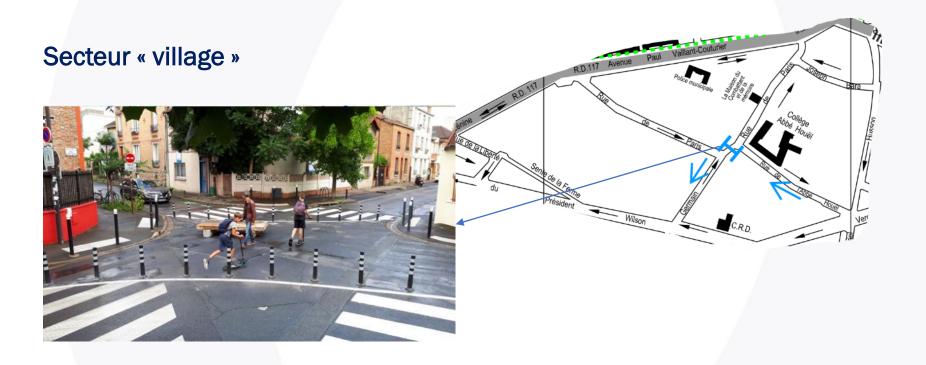
- Expérimentation d'une rue-école (rue Aubin) → rue réservée aux piétons, vélos et riverains
- Mise à sens unique d'un tronçon de la rue de la Fraternité pour supprimer le raccourci « waze » vers Libre-Pensée





1^{ères} expérimentations du plan de

Envoyé en préfecture le 13/07/2022 Reçu en préfecture le 13/07/2022 Affiché le



- Apaisement de la circulation par la mise en place d'un « barreau filtrant » (vélos et piétons peuvent passer mais pas les voitures)
- La desserte du quartier en voiture reste assurée, via inversion du sens d'un tronçon de Abbé Houel et d'un tronçon de Saint Germain



Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID: 093-219300639-20220707-2022_07_01-DE

Merci pour votre attention!

